

Septembre 2017

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 5 septembre 2017 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Guy Garant	Maire
	Donald Lessard	Conseiller
	Pierre-Paul Caron	Conseiller
	Martin Fournier	Conseiller
	Réjean Tardif	Conseiller
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Guy Garant, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour # 170993

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;
IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard, APPUYÉ Ghislaine Fradette ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 8 août 2017
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
- 5- Travaux de la TECQ 2014-2018
- 6- Travaux d'aqueduc
- 7- Caméra pour inspection visuelle des conduites d'égout
- 8- Mise à jour de notre politique MADA
- 9- Virée Rue du Lac Sud
- 10- Travaux de voirie
- 11- Ajustement des taxes du Magasin Général
- 12- Élections du 5 novembre 2017
- 13- Demandes de don et contribution financière
- 14- Informations, correspondances & invitations
- 15- Varia :
 - 15.1 Panneaux de signalisation
 - 15.2 Rapport sur l'utilisation de l'eau potable 2016
- 16- Période de questions
- 17- Fin de l'assemblée

3- Adoption du procès-verbal du 8 août 2017 #170994

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 août 2017 a été expédiée à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #170995

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier, APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

LISTES DES DÉBOURSÉS

Pour la municipalité : 25 540.14 \$

Pour l'Ôtel : 3 370.46 \$

LISTE DES SALAIRES

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis **en août 2017** pour un montant de 10 798.62 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

5- Travaux de la TECQ 2014-2018

Une copie de la programmation des travaux de la TECQ 2014-2018 a été remise à chacun des conseillers. Suite à une discussion avec M. Brochu, ingénieur au Ministère des affaires municipales, nous devons produire une programmation de travaux révisée et la transmettre au Ministère avant le 15 octobre. Cette modification consiste à un ajout à la Priorité no. 2 qui consiste à effectuer un nettoyage et une inspection par caméra visuelle des conduites d'égouts de la municipalité qui sont des travaux admissibles pour remboursement par la TECQ. C'est une exigence du ministère afin de continuer l'étude de notre dossier. Une résolution à ce sujet sera adoptée au prochain conseil.

6- Travaux d'aqueduc

Une section de 400 pieds de la conduite d'aqueduc doit être remplacée sur la Route 204 après le pont et une modification sera apportée à la conduite. Une autorisation du Ministère des Transports est requise étant donné que nous effectuerons les travaux sur leur emprise.

7- Caméra pour inspection visuelle des conduites d'égouts #170996

La municipalité a reçu un prix budgétaire au montant d'environ 10 000 \$ de l'entreprise Excavation, Drainage, Plomberie Québec à Lévis qui se spécialise dans le nettoyage et l'inspection par caméra visuelle des conduites d'égouts. Les travaux seraient réalisés sur 2 km et leur équipe sera sur place pour une semaine.

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif

APPUYÉ PAR Donald Lessard ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'accepter le prix budgétaire et de procéder au nettoyage et à l'inspection visuelle par caméra des conduites d'égout tel que requis par le ministère. Ces travaux sont admissibles et seront ajoutés à notre programmation de la TECQ 2014-2018.

8. Mise à jour de notre politique MADA

Nous avons reçu une lettre de Daniel Samson, chargé de projet MADA de la MRC concernant la démarche de la mise à jour de la politique municipale des aînés (MADA). La première étape est la création de notre comité MADA dont deux sièges doivent être réservés pour des personnes représentatives du milieu de vie des aînés.

9- Virée Rue du Lac Sud #170997

La municipalité a reçu une plainte d'un citoyen et elle va effectuer une virée à l'extrémité de la Rue du Lac Sud afin que le camion pour la collecte des ordures et du recyclage ne se retourne pas dans les entrées privées afin de ne plus les endommager. Cette virée servira également l'hiver pour le camion de déneigement et l'estimation des coûts est environ 2 000 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers que la municipalité débute les travaux pour la réalisation de la virée de la Rue du Lac Sud au coût mentionné.

10- Travaux de voirie #170998

IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que les travaux suivants de voirie au coût d'environ 15 000 \$ soient effectués cet automne :

- Gravelage du Chemin de la Montagne
- Asphaltage à certains endroits de la Route du Lac et du rang Laverdière
- Réfection et asphaltage à l'entrée du bureau municipal
- Nettoyage des fossés
- Réparation Rue des Douanes
- Accotements

Ces travaux seront remboursés dans le cadre des subventions des Programmes sur l'entretien du réseau routier local.

11- Ajustement des taxes du Magasin Général #170999

La municipalité avait reçu une demande du Magasin Général pour ajuster les taxes foncières étant donné que le commerce n'est pas opérationnel depuis quelques années.

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Qu'un montant de 677 \$ soit crédité au Magasin Général pour les taxes commerciales sur l'immeuble pour les années 2016 et 2017.

12- Élections du 5 novembre

Les élections municipales se tiendront le 5 novembre prochain et la période des mises en candidature est du 22 septembre au 6 octobre à 16h30.

Un règlement modifiant le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux sera adopté prochainement par le Ministère des Affaires municipales et Occupation des territoires.

13- Demandes de don et contribution financière

Aucune demande

14- Information, correspondances et invitations

- Le 20 septembre prochain se tiendra la réunion des D.G. de la MRC à Saint-Paul.
- La MRC nous a fait parvenir un document sur un projet d'Évaluation des avantages d'un partage des services municipaux
- La municipalité a reçu une invitation au tournoi de la Chambre de commerce de Montmagny
- La Soirée du mérite sportif et culturel se tiendra jeudi le 21 septembre à la Salle Edwin Bélanger de Montmagny à 19h30. C'est une soirée gratuite et des billets sont disponibles.

15- Varia

15.1- Panneaux de signalisation

Suite à une plainte d'un citoyen à la Sureté du Québec concernant le nombre élevé de camions qui circule sur le Rang Laverdière, une agente de SQ est venue nous rencontrer et nous a expliqué que la SQ ne pouvait pas donner suite à cette plainte car il n'y a aucun panneau de signalisation interdisant les camions sur le territoire de la municipalité. Elle nous a recommandé d'installer des panneaux interdisant la circulation des camions aux différentes intersections donnant accès au Rang Laverdière. La municipalité va s'informer des coûts et des panneaux autorisés.

15.2- Rapport sur l'usage de l'eau potable 2016

Étant donné les fuites qu'il y avait sur le réseau d'aqueduc, le Rapport sur l'usage de l'eau potable 2016 démontre une consommation d'eau potable assez élevée pour l'année 2016. La principale fuite se trouvait sur la Route du Cimetière et elle a été réparée. Depuis la réparation de ces fuites, la consommation d'eau a diminuée et est revenue normale.

16- Période de questions

Aucune question

17- Levée de l'assemblée #1709100

IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 20h35.

Je, Guy Garant, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toute les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Guy Garant, maire

Nicole Gautreau, directrice générale